

Débat public « port méthanier d'Antifer »

Politique énergétique

Questions posées sur Internet

11 - Pourquoi dans votre prospectus de présentation du projet, vous vous contentez de parler d'intérêt Français et vous ne mettez pas l'accent sur la dimension EUROPENNE ? Cela semblerait plus clair et recadrerait le débat à son vrai enjeu ? Est ce pure tactique en sous estimant le niveau d'information des populations locales? Il serait plus clair d'avouer les vrais enjeux : S'agit il, en fait uniquement d'approvisionner l'Europe centrale depuis Ouest et de contrer Gazprom Dans ce cas, Quels avantages pour la France, pour les habitants de Normandie ? Est ce que ce type d'activité peut permettre l'implantation d'industrie locale consommatrice ou transformatrice de méthane ? Lesquels ?

Le Plan Indicatif Pluriannuel des Investissements dans le secteur du Gaz (PIP Gaz), disponible sur Internet, précise les enjeux au niveau national et européen. Au niveau régional, ce projet permettrait de renforcer le pôle énergétique de la vallée de la Seine et de sécuriser l'approvisionnement de la Normandie. Cette région est consommatrice de gaz utilisé principalement comme source d'énergie, mais aussi comme matière première dans les fabrications d'ammoniac et d'hydrogène nécessaires à certaines activités industrielles. Il n'est pas inutile de rappeler que le gaz consommé en Normandie provient de diverses sources situées à l'étranger (Norvège, Russie, etc...) et qu'il doit, pour parvenir jusqu'au consommateur, traverser des pays tels que les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Slovaquie, l'Ukraine, etc...

21 - Le nouveau terminal méthanier accroîtra-t-il la dépendance de la France vis-à-vis de pays fournisseurs liés directement ou indirectement au financement du terrorisme international ?

La création de nouvelles capacités de réception de GNL permet de multiplier les fournisseurs potentiels et de limiter la dépendance envers certains exportateurs.

22 - Le nouveau terminal méthanier accroîtra-t-il la dépendance de la France vis-à-vis de pays fournisseurs ne remplissant pas les standards de respect des droits de l'homme ou de stabilité démocratique ?

La création de nouvelles capacités de réception de GNL permet de multiplier les fournisseurs potentiels et de limiter la dépendance envers certains exportateurs.

39 - Croyez-vous que le gaz soit réellement l'énergie de substitution sur laquelle il est souhaitable d'investir ? A court terme, moyen et surtout long terme ?

Nous pensons en effet que le gaz naturel est une énergie de transition incontournable. Le recours aux énergies renouvelables croît rapidement mais plusieurs décennies seront nécessaires avant qu'elles puissent couvrir l'essentiel des besoins des économies industrielles. Ainsi, le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 20% d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de la France en 2020 (contre 7% aujourd'hui). D'importantes économies d'énergie seront certainement réalisées, notamment dans le secteur du bâtiment, mais là aussi, cela prendra du temps. A raison de 400 000 logements anciens mis aux nouvelles normes énergétiques chaque année (chiffre avancé lors du Grenelle), il faudra 50 ans pour rénover le parc existant de 20 millions de logements en France. Aujourd'hui, les énergies fossiles représentent 53% de la consommation d'énergie primaire en France et leur part restera encore importante dans les quelques décennies à venir. L'utilisation du gaz naturel comme substitut du charbon et du pétrole chaque fois que possible, est le meilleur moyen d'accélérer la baisse des émissions de gaz à effet de serre, en complément des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables. La mise en place probable à moyen terme d'une taxe "climat-énergie" favorisera automatiquement l'usage du gaz naturel en lieu et place du charbon et du pétrole. A titre d'exemple, le remplacement de la production électrique des centrales à flamme fonctionnant au fuel lourd et au charbon par une production équivalente à partir de gaz naturel

permettrait de diviser par deux les rejets de CO₂ et de supprimer les rejets de dioxyde de soufre. Le gaz naturel permet donc, non seulement une réduction substantielle des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi une amélioration de la qualité de l'air à proximité des grandes installations de combustion. Les ressources en gaz naturel, qui se maintiennent entre 60 et 70 ans depuis plusieurs décennies grâce aux nouvelles découvertes, permettent d'assurer son rôle de substitut aux combustibles fossiles plus polluants dans cette phase de transition vers les énergies renouvelables.

44 - Quelles sont les orientations du Grenelle de l'environnement par rapport à la politique énergétique de la France ?

Il n'y a pas d'incompatibilité entre l'augmentation des capacités d'importation de gaz naturel en France et les conclusions du Grenelle de l'Environnement. En effet, une réduction brutale de l'usage des hydrocarbures fossiles n'est pas envisageable à court et moyen terme car elle se traduirait par une récession générale, ceux-ci satisfaisant aujourd'hui 53% des besoins d'énergie primaire de la France (dont 38% pour le charbon et le pétrole et seulement 15% pour le gaz naturel). Le recours aux énergies renouvelables croît rapidement mais plusieurs décennies seront nécessaires avant qu'elles puissent couvrir l'essentiel des besoins des économies industrielles. Ainsi, le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 20% d'ENR dans le bouquet énergétique de la France en 2020 (contre 7% aujourd'hui). D'importantes économies d'énergie seront certainement réalisées, notamment dans le secteur du bâtiment, mais là aussi, cela prendra du temps. A raison de 400 000 logements anciens mis aux nouvelles normes énergétiques chaque année (chiffre avancé lors du Grenelle), il faudra 50 ans pour rénover le parc existant de 20 millions de logements en France. Dans les décennies à venir, la part de la consommation couverte par les énergies fossiles restera donc importante, et l'utilisation du gaz naturel comme substitut du charbon et du pétrole chaque fois que possible, est le meilleur moyen d'accélérer la baisse des émissions de gaz à effet de serre, en complément des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables. La mise en place probable à moyen terme d'une taxe "climat-énergie" favorisera automatiquement l'usage du gaz naturel en lieu et place du charbon et du pétrole. A titre d'exemple, le remplacement de la production électrique des centrales à flamme de Haute-Normandie par une production équivalente à partir de Gaz Naturel permettrait d'éviter le rejet de 1,5 millions de tonnes de CO₂ et de 10 000 tonnes de dioxyde de soufre (chiffres DRIRE 2005). Le gaz naturel permet donc, non seulement une réduction substantielle des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi une amélioration de la qualité de l'air dans les villes.

Questions posées en réunion

7 - Est-il normal qu'un tel projet, si important, soit confié à une entreprise privée. L'énergie est-elle une marchandise ?

Les énergies primaires comme le pétrole, le charbon, le butane-propane, ou le gaz naturel sont produites et distribuées par des entreprises publiques ou privées et peuvent être assimilées à des marchandises. De nombreuses infrastructures énergétiques, dont les raffineries de la vallée de la Seine ou les oléoducs distribuant les produits raffinés, ont été construites grâce à des capitaux privés. Elles représentent des investissements largement supérieurs au coût d'un terminal méthanier. Concernant les terminaux de réception de GNL, la loi du 5 janvier 2003 ayant mis fin au monopole d'importation de Gaz de France, il est prévu qu'ils puissent désormais relever de l'initiative privée, en s'inscrivant dans un cadre réglementaire fixé par les pouvoirs publics.

23 - Le M.O parle d'énergie de transition ? qu'est-ce que la transition du fossile vers le fossile ? Est-il prévu un démontage des bacs et des infrastructures après cette transition ? Combien de temps durera cette transition ?

Il s'agit de la transition des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel) vers les énergies renouvelables. Une réduction brutale de l'usage des hydrocarbures fossiles n'est pas envisageable à court et moyen terme car elle se traduirait par une récession générale, ceux-ci satisfaisant aujourd'hui 80% des besoins d'énergie primaire à l'échelle mondiale et 53% en France (dont 38% pour le charbon et le pétrole et seulement 15% pour le gaz naturel). Le recours aux énergies renouvelables croît rapidement mais plusieurs décennies seront nécessaires avant qu'elles puissent couvrir l'essentiel des besoins des économies industrielles. Ainsi, le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 20% d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de la France en 2020 (contre 7% aujourd'hui).

D'importantes économies d'énergie seront certainement réalisées, notamment dans le secteur du bâtiment, mais là aussi, cela prendra du temps. A raison de 400 000 logements anciens mis aux nouvelles normes énergétiques chaque année (chiffre avancé lors du Grenelle), il faudra 50 ans pour rénover le parc existant de 20 millions de logements en France. Dans les décennies à venir, la part de la consommation couverte par les énergies fossiles restera donc importante, et l'utilisation du gaz naturel comme substitut du charbon et du pétrole chaque fois que possible, est le meilleur moyen d'accélérer la baisse des émissions de gaz à effet de serre, en complément des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables. La mise en place probable à moyen terme d'une taxe "climat-énergie" favorisera automatiquement l'usage du gaz naturel en lieu et place du charbon et du pétrole. A titre d'exemple, le remplacement de la production électrique des centrales à flamme fonctionnant au fuel lourd et au charbon par une production équivalente à partir de gaz naturel permettrait de diviser par deux les rejets de CO₂ et de supprimer les rejets de dioxyde de soufre. Le gaz naturel permet donc, non seulement une réduction substantielle des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi une amélioration de la qualité de l'air à proximité des grandes installations de combustion. Les ressources en gaz naturel, qui se maintiennent entre 60 et 70 ans depuis plusieurs décennies grâce aux nouvelles découvertes, permettent d'assurer son rôle de substitut aux combustibles fossiles plus polluants dans cette phase de transition vers les énergies renouvelables. L'Autorisation d'Occupation Temporaire qui serait accordée à gaz de Normandie par le Port Autonome du Havre pour une durée de 40 ans s'inscrit parfaitement dans cette perspective. Les règles propres à ce type d'autorisation imposent le démontage des installations en fin d'exploitation.

50 - Parler du gaz en tant que diversité énergétique ne permet pas de s'affranchir de notre dépendance énergétique. N'existe-t-il pas d'autres alternatives ?

Le recours aux énergies renouvelables accroîtra notre indépendance énergétique, mais plusieurs décennies seront nécessaires avant qu'elles puissent couvrir l'essentiel des besoins des économies industrielles. Ainsi, le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 20% d'ENR dans le bouquet énergétique de la France en 2020 (contre 7% aujourd'hui). D'importantes économies d'énergie seront certainement réalisées, notamment dans le secteur du bâtiment, mais là aussi, cela prendra du temps. A raison de 400 000 logements anciens mis aux nouvelles normes énergétiques chaque année (chiffre avancé lors du Grenelle), il faudra 50 ans pour rénover le parc existant de 20 millions de logements en France. Dans les décennies à venir, la part de la consommation couverte par les énergies fossiles restera donc importante, et l'utilisation du gaz naturel comme substitut du charbon et du pétrole chaque fois que possible, est le meilleur moyen d'accélérer la baisse des émissions de gaz à effet de serre, en complément des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables. La mise en place probable à moyen terme d'une taxe "climat-énergie" favorisera automatiquement l'usage du gaz naturel en lieu et place du charbon et du pétrole. A titre d'exemple, le remplacement de la production électrique des centrales à flamme fonctionnant au fuel lourd et au charbon par une production équivalente à partir de gaz naturel permettrait de diviser par deux les rejets de CO₂ et de supprimer les rejets de dioxyde de soufre. Le gaz naturel permet donc, non seulement une réduction substantielle des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi une amélioration de la qualité de l'air à proximité des grandes installations de combustion.

124 - Vu le débat impossible d'hier à Saint Jouin Bruneval, je suggère une modification de la présentation du projet en ajoutant des éoliennes comme le demandait la population. On aurait alors l'illustration d'un mix énergétique : pétrole-gaz - éolien nettement plus acceptable pour la population et plus difficilement contestable. Sur le plan de la sécurité : la séparation des trafics est judicieuse : marchandises à port 2000, pétrole et gaz à Antifer comme cela était prévu à l'origine, en 1973.

La possibilité d'implanter des éoliennes à Antifer reste ouverte, sous réserve que leur installation soit compatible avec les activités portuaires. Gaz de Normandie est en contact avec la société Vent d'Ouest, développeur éolien, qui s'était manifesté lors de la réunion de Montivilliers.

Questions posées par coupon T

4 - Pas d'intérêts privés ne doivent être privilégiés mais la Sté qui gérera le port n'est elle pas privée. Comment peut-on mettre en œuvre un projet d'une telle ampleur avec une énergie fossile après le fiasco du port pétrolier sur le même site (choc pétrolier qui a réduit l'utilisation du port d'Antifer) ? et que les éoliennes ont été refusées pour des raisons de sécurité ? La population, elle, est en sécurité avec une usine à gaz à proximité ? Qui ira à la plage même si elle est conservée.

Vous avez raison de poser la question de la défense d'intérêts privés face à un projet d'intérêt général. En France de nombreux projets d'intérêt général, voire de services publics, sont assurés par des compagnies privées. Cela se fait dans le cadre d'un contrôle strict de l'Etat, garant de l'intérêt général. Concernant le projet de Gaz de Normandie, c'est l'Etat qui décidera si ce projet est utile, comme nous le pensons, à la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie. Une réduction brutale de l'usage des hydrocarbures fossiles n'est pas envisageable à court et moyen terme dans notre pays car elle se traduirait par une récession générale, ceux-ci satisfaisant aujourd'hui 53% des besoins d'énergie primaire en France (dont 38% pour le charbon et le pétrole et seulement 15% pour le gaz naturel). Le recours aux énergies renouvelables croît rapidement mais plusieurs décennies seront nécessaires avant qu'elles puissent couvrir l'essentiel des besoins des économies industrielles. Ainsi, le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 20% d'ENR dans le bouquet énergétique de la France en 2020 (contre 7% aujourd'hui). D'importantes économies d'énergie seront certainement réalisées, notamment dans le secteur du bâtiment, mais là aussi, cela prendra du temps. A raison de 400 000 logements anciens mis aux nouvelles normes énergétiques chaque année (chiffre avancé lors du Grenelle), il faudra 50 ans pour rénover le parc existant de 20 millions de logements en France. Dans les décennies à venir, la part de la consommation couverte par les énergies fossiles restera donc importante, et l'utilisation du gaz naturel comme substitut du charbon et du pétrole chaque fois que possible, est le meilleur moyen d'accélérer la baisse des émissions de gaz à effet de serre, en complément des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables. La mise en place probable à moyen terme d'une taxe "climat-énergie" favorisera automatiquement l'usage du gaz naturel en lieu et place du charbon et du pétrole. A titre d'exemple, le remplacement de la production électrique des centrales à charbon et à fuel par une production équivalente à partir de Gaz Naturel permet de diviser par deux les émissions de CO2 et d'éviter le rejet de dioxyde de soufre. Le gaz naturel permet donc, non seulement une réduction substantielle des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi une amélioration de la qualité de l'air à proximité des grandes installations de combustion. Les ressources en gaz naturel, qui se maintiennent entre 60 et 70 ans depuis plusieurs décennies grâce aux nouvelles découvertes, permettent d'assurer son rôle de substitut aux combustibles fossiles plus polluants en vue d'atteindre le "facteur 4" à l'horizon 2050. La durée de vie prévisible du terminal (40 ans) s'inscrit parfaitement dans cette perspective. Enfin, comme cela a été clairement indiqué par les représentants de l'administration lors de la réunion d'Octeville, Gaz de Normandie n'obtiendrait l'autorisation de construire et d'exploiter le terminal qu'à la condition qu'il n'y ait pas de risques pour les populations.

84 - Est-il nécessaire d'investir des millions d'euros pour des importations de gaz plutôt que de développer des énergies solaire et éolien dans des constructions écologiques françaises ?

Une réduction brutale de l'usage des hydrocarbures fossiles n'est pas envisageable à court et moyen terme car elle se traduirait par une récession générale, ceux-ci satisfaisant aujourd'hui 80% des besoins d'énergie primaire à l'échelle mondiale et 53% en France (dont 38% pour le charbon et le pétrole et seulement 15% pour le gaz naturel). Le recours aux énergies renouvelables croît rapidement, mais plusieurs décennies seront nécessaires avant qu'elles puissent couvrir l'essentiel des besoins des économies industrielles. Ainsi, le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 20% d'ENR dans le bouquet énergétique de la France en 2020 (contre 7% aujourd'hui). D'importantes économies d'énergie seront certainement réalisées, notamment dans le secteur du bâtiment, mais là aussi, cela prendra du temps. A raison de 400 000 logements anciens mis aux nouvelles normes énergétiques chaque année (chiffre avancé lors du Grenelle), il faudra 50 ans pour rénover le parc existant de 20 millions de logements en France. Dans les décennies à venir, la part de la consommation couverte par les énergies fossiles restera donc importante, et l'utilisation du gaz naturel comme substitut du charbon et du pétrole chaque fois que possible, est le meilleur moyen d'accélérer la baisse des émissions de gaz à effet de serre, en complément des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables. La mise en place probable à moyen terme d'une taxe "climat-énergie" favorisera automatiquement l'usage du gaz naturel en lieu et place du charbon et du

pétrole. A titre d'exemple, le remplacement de la production électrique des centrales à flamme fonctionnant au fuel lourd et au charbon par une production équivalente à partir de gaz naturel permettrait de diviser par deux les rejets de CO₂ et de supprimer les rejets de dioxyde de soufre. Le gaz naturel permet donc, non seulement une réduction substantielle des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi une amélioration de la qualité de l'air à proximité des grandes installations de combustion. Les ressources en gaz naturel, qui se maintiennent entre 60 et 70 ans depuis plusieurs décennies grâce aux nouvelles découvertes, permettent d'assurer son rôle de substitut aux combustibles fossiles plus polluants en vue d'atteindre le "facteur 4" à l'horizon 2050. La durée de vie prévisible du terminal (40 ans) s'inscrit parfaitement dans cette perspective.

96 - A l'heure où il est grand temps de faire quelque chose pour votre planète , il faut privilégier les énergies renouvelables et moins polluantes. Distribuons ce budget pour aider les gens à ce fournir en éolien ou autre.

Le recours aux énergies renouvelables croît rapidement mais plusieurs décennies seront nécessaires avant qu'elles puissent couvrir l'essentiel des besoins des économies industrielles. Ainsi, le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 20% d'ENR dans le bouquet énergétique de la France en 2020 (contre 7% aujourd'hui). D'importantes économies d'énergie seront certainement réalisées, notamment dans le secteur du bâtiment, mais là aussi, cela prendra du temps. A raison de 400 000 logements anciens mis aux nouvelles normes énergétiques chaque année (chiffre avancé lors du Grenelle), il faudra 50 ans pour rénover le parc existant de 20 millions de logements en France. Dans les décennies à venir, la part de la consommation couverte par les énergies fossiles restera donc importante, et l'utilisation du gaz naturel comme substitut du charbon et du pétrole chaque fois que possible, est le meilleur moyen d'accélérer la baisse des émissions de gaz à effet de serre, en complément des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables. La mise en place probable à moyen terme d'une taxe "climat-énergie" favorisera automatiquement l'usage du gaz naturel en lieu et place du charbon et du pétrole. A titre d'exemple, le remplacement de la production électrique des centrales à flamme fonctionnant au fuel lourd et au charbon par une production équivalente à partir de gaz naturel permettrait de diviser par deux les rejets de CO₂ et de supprimer les rejets de dioxyde de soufre. Le gaz naturel permet donc, non seulement une réduction substantielle des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi une amélioration de la qualité de l'air à proximité des grandes installations de combustion. Les ressources en gaz naturel, qui se maintiennent entre 60 et 70 ans depuis plusieurs décennies grâce aux nouvelles découvertes, permettent d'assurer son rôle de substitut aux combustibles fossiles plus polluants en vue d'atteindre le "facteur 4" à l'horizon 2050. La durée de vie prévisible du terminal (40 ans) s'inscrit parfaitement dans cette perspective.

160 - Il est judicieux de compléter le port pétrolier par un port méthanier comme cela avait été envisagé dès l'origine en 1973. Pour améliorer l'image, pourquoi ne pas compléter le dispositif avec des éoliennes qui ont été refusées par le PAH. On aurait alors l'illustration d'un mix énergétique cohérent plus acceptable.

La possibilité d'implanter des éoliennes à Antifer reste ouverte, sous réserve que leur installation soit compatible avec les activités portuaires. Gaz de Normandie est en contact avec la société Vent d'Ouest, développeur éolien, qui s'était manifesté lors de la réunion de Montivilliers.